

Votre équipe, votre meilleur atout



2 jours - 14 heures



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

HAUTE-LOIRE

Mise à jour du 18/11/2020

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- **Motiver l'équipe, c'est développer l'énergie de l'équipe pour atteindre les objectifs fixés par l'entreprise. Comment faire ? Quels sont les ingrédients de la motivation ? Quels outils de l'animation d'équipe ? Développez une démarche de management pour permettre à chacun de se sentir sécurisé et de révéler son potentiel.**

PROGRAMME

- **Mettre en place des références communes avec son équipe**
 - Les différents styles de management : directif, persuasif, participatif ou délégué.
 - Trouver son propre style de management.
 - Définir ses forces et ses axes de progrès.
 - Adapter son management au contexte et aux personnalités.
 - Formaliser des objectifs communs (SMART).
 - Communiquer, suivre et contrôler les objectifs fixés aux individus et à l'équipe
 - **Savoir communiquer**
 - Structurer sa pensée et ses idées avant d'exposer clairement les décisions.
 - Savoir positiver les imprévus.
 - Traiter les objections : savoir s'appuyer sur elles pour faire valoir son point de vue.
 - Communiquer sur des points négatifs : recadrer sans démotiver, annoncer des mauvaises nouvelles et gérer un désaccord.
 - **Créer la confiance**
 - Découvrir la vision du collaborateur : écoute spontanée, écoute active, questionnement et reformulation
 - Faire partager sa vision et ses valeurs : distinctions vision/valeurs et mise en cohérence des deux.
 - Donner au groupe les moyens d'agir, être fournisseur de ressources.
 - Développer la créativité de son équipe
 - Sortir des logiques individuelles : cohésion et esprit d'équipe.
- Le + :** Dans le cadre du **Contrat Artisanat** vous pouvez bénéficier en plus des 2 jours de formation :
- D'un diagnostic RH dans votre entreprise (1 jour)
 - D'un accompagnement individuel (1 jour)



LES +

- Exercices pratiques en liens directs avec votre activité artisanale
- Échanges avec les autres artisans stagiaires
- Taux de satisfaction 2019 : **83,68%**

PUBLICS

- Chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs ou associés
- Salariés, demandeurs d'emploi
- 8 personnes maximum

PRÉREQUIS

Avoir ou envisager d'avoir des salariés ou des apprentis

LIEU ET DATE 2020

- **CMA du Puy-en-Velay**
- Lundis 16 et 23 novembre

HORAIRES

De 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h00

TARIFS

- **Prix Public** : 428 € HT (net de TVA)
- **Reste à charge Artisan** : 20€

DÉLAI D'ACCÈS

8 jours avant le début de la formation sous réserve d'effectif

CONTACT

Marlène TRINTIGNAC
13 Av André Soulier
43000 Le Puy-en-Velay

04 71 02 61 19

marlene.trintignac@cma-hauteloire.fr

N° SIRET : 18430004400023
N° déclaration O.F : 8343P001243



Votre équipe, votre meilleur atout



2 jours - 14 heures

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Mise à disposition d'une salle de cours et d'une connexion internet
- Enseignement théorique (remise d'un support de cours) avec réponses aux différentes questions,
- Mise en place d'actions concrètes illustrées par des cas pratiques : 80% de mise en pratique et 20% de démonstration

FORMATEUR

- Formatrice expérimentée en management avec plus de 15 ans d'expérience en coaching. Pour plus de précisions sur les références du formateur contacter le service formation au 04 71 02 34 56.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Prérequis vérifiés à l'inscription du stagiaire par le biais du bulletin d'inscription.
- Auto évaluation des stagiaires
- Evaluation par le formateur sur la base des exercices

ACCESSIBILITÉ

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.
Le service formation vous orientera si nécessaire vers le référent handicap dédié afin d'envisager vos éventuels besoins spécifiques :
Nom : LUTHAUD Marie-Laure Téléphone : 04 71 02 98 60